



# NON A LA CASSE DU CODE DU TRAVAIL

## NON au 49-3

Depuis début mars, les jeunes, les salariés, les chômeurs et les retraités se sont majoritairement mobilisés contre le projet de loi "Travail/El Khomri" qui projette la casse du Code du Travail.

- Plusieurs milliers à manifester dans l'Yonne et des millions dans toute la France
- Plus de 1,3 millions de signataires de la pétition « Loi Travail : non merci ! »

# RETRAIT du projet de loi Travail

Les salariés n'ont que la grève comme moyen de résistance.  
Organisons la grève reconductible dans les usines, les administrations et ce jusqu'au RETRAIT !

### Rassemblements :

**Mardi 17 mai Auxerre à 17h, Zone des clairions  
distribution de tracts et appel à la grève le 19 mai**

## 5 raisons de demander le retrait de la Loi Travail :

### Refuser que les licenciements soient facilités

Avec la Loi :

- Possibilité pour une multinationale bénéficiaire de se débarrasser de sa filiale française.

- Encadrement des indemnités prud'homales en cas de licenciements abusifs

### Défendre les conventions collectives

Avec la Loi :

-En privilégiant les accords dans l'entreprise, les salariés seront soumis au chantage à l'emploi.

-Les entreprises seront encore plus en concurrence entre elles au détriment des conditions de travail (dumping social).

### Refuser de travailler plus pour gagner moins :

Avec la Loi :

- Une majoration de seulement 10% des heures supplémentaires par simple accord d'entreprise

- Possibilité de moduler le temps de travail sur 3 ans et de reculer d'autant le déclenchement des heures supplémentaires.

### Défendre la représentation des salariés :

Avec la Loi :

- Possibilité de faire passer des accords d'entreprise contre l'avis de syndicats représentant 70% des salariés par référendum.

- Possibilité de faire passer les négociations annuelles obligatoires (salaires...) à des négociations triennales.

### Défendre la médecine du travail :

Avec la Loi :

Les médecins du travail n'auront plus un rôle de prévention mais de contrôle. Cela sera au salarié de s'adapter à son emploi ou de partir...

Cette mesure peut aussi concerner les salariés du Public.

## QUI PEUT CROIRE QUE CELA DONNERA DU TRAVAIL A CEUX QUI N'EN ONT PAS ?

### Ce que nous voulons :

- De vrais emplois avec des Conventions Collectives protectrices,

- De vrais salaires y compris pour les stagiaires et les apprentis,

- Des droits collectifs qui protègent les salariés et facilitent le retour à l'emploi en cas de période de chômage,

- Des emplois titulaires dans la Fonction Publique pour garantir une égalité de traitement sur tout le territoire national,

- De vraies formations initiales pour les apprentis et une formation continue accessible à tous les salariés,

- La réduction du temps de travail, sans perte de salaire, pour permettre des embauches et donner du temps pour vivre !